

Bus

Tout sur votre mobilité dans l'agglomération annemassienne.



Les Transports Annemassiens Collectifs

TAC (Transports Annemassiens Collectifs) est un service d'Annemasse Agglo, organisé par TP2A : Transports Publics de l'Agglomération d'Annemasse, dans le cadre d'une délégation de service public.

TAC, c'est 6 lignes de bus, 1 ligne dominicale, 1 ligne de nuit le week-end via le réseau Noctabus, 1 ligne transfrontalière, un service à la demande « ProxiTAC », un service pour les personnes en situation de handicap « HandiTAC », ainsi que des infos en temps réel sur les bornes et sur votre mobile avec l'application TAC MobilitéS.

Voyagez sereinement avec le réseau TAC.

Retrouvez toutes les informations sur les horaires, le réseau, le trafic sur le site internet de la [TAC](#).



La carte OÛra Arrive sur le réseau TAC !

À partir du 16 décembre prochain, l'ensemble des abonnements et des titres du réseau de transport de l'Agglomération d'Annemasse seront disponibles sur la carte OÛra.

Les utilisateurs du réseau pourront ainsi charger jusqu'à 8 titres de transport de différents réseaux (TAC, TER ou autres réseaux urbains de la Région Auvergne-Rhône-Alpes).

La carte TAC actuelle en papier ne sera plus valide dès le 16 décembre 2019



Proxi'TAC

Proxi'TAC est un service de transport à la demande. Il permet de desservir les zones d'Annemasse Agglo qui ne sont pas couvertes par les lignes de bus régulières. Il dessert notamment les villes de Bonne, Cranves-Sales, Étrembières, Juvigny, Lucinges et Saint-Cergues. Le service Proxi'TAC s'arrête aux terminus des lignes de bus. Idéal pour aller au marché par exemple.

La réservation est possible en appelant : 0 800 00 19 53

Pour des raisons de sécurité et de responsabilité les personnes n'ayant pas réservé leur trajet ne pourront pas être acceptées à bord d'un véhicule Proxi'TAC, même s'il reste des places disponibles.

Horaires

Du lundi au samedi

5h45 à 19h30

Dimanche

9h00 à 13h00 et 15h00 à 18h00

Pour bien préparer son voyage

1. Appelez au moins 2h à l'avance le 0 800 00 19 53.
2. Choisissez votre horaire avec nous. Les horaires sont libres (selon les disponibilités, l'agent de réservation pourra vous proposer un horaire alternatif à votre demande), vous déterminerez avec l'agent de réservation un horaire qui conviendra le mieux pour vous rendre à votre destination.
3. Un agent vous aidera à choisir le meilleur itinéraire pour votre déplacement et à optimiser, si nécessaire, vos correspondances avec les lignes de bus.
4. Transmettez vos coordonnées (nom, prénom, adresse, n° de téléphone...) pour la réservation.
5. Les titres de transport sont les mêmes que pour voyager sur les lignes régulières, ticket unitaire ou abonnement.



MAIRIE D'ANNEMASSE

BP 530

74107 Annemasse cedex

☎ 04 50 95 07 00

HORAIRES :

Lun - Mer - Jeu :

9h > 12h & 13h30 > 17h

Mardi :

9h > 12h & 13h30 > 18h

Vendredi :
9h > 17h